

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

CF

COMMUNE DE MORMOIRON

DECISION N°2026_010

Portant : Procès-Verbal de bornage et de reconnaissance de limites AP n°666 et Chemin de la Brèche

NOUS, Maire de la Commune de Mormoiron

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les article L 2122-21, L2122-22, L2122-29,

VU le Code Civil et notamment son article 646,

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ses articles L2111-1 et L2211-1,

VU la délibération n°13/2026 du Conseil municipal en date du 21 Mars 2026 reçue en Préfecture d'Avignon le 23 Mars 2026 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU le procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites établi le 09 Mars 2026 par le cabinet C2A, sous le numéro 260146, et le plan de bornage,

CONSIDERANT que la commune de Mormoiron, à ce titre, doit accepter le procès-verbal de reconnaissance de limites et le plan de bornage

DECIDE

Article 1° : d'approuver et de signer le procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites et le plan de bornage, établis par le cabinet C2A de Monteux sous le numéro 260146.

Article 2° : En application des dispositions du décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Ce recours peut être déposé sur l'application internet « télérecours citoyen », en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Article 3° : Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire Générale sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera affichée et transmise au Représentant de l'État dans le département (Trésor Public Carpentras), publiée et affichée conformément aux dispositions de l'article L 2122-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à MORMOIRON, le 27/03/2026

Date de publication, certifiée
exécutoire le :

Par délégation du Conseil Municipal

LE MAIRE, Bernard LE DILY.



A blue circular official stamp of the Municipality of Mormoiron is visible, partially overlapping the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MORMOIRON' and 'VAUCLUSE' around a central emblem.

